

CATALOGUE DES USAGES MSSANTÉ

SANITAIRE



PSL



Cliquer sur le parcours 
souhaité pour accéder au détail

MEDICO-SOCIAL



* L'enregistrement dans l'annuaire santé *

TRANSMISSION DU
COMPTE-RENDU
D'HOSPITALISATION D'UN
CH VERS UNE STRUCTURE
SSR



TRANSMISSION
D'UNE ORDONNANCE
DU CH VERS LA
PHARMACIE



TRANSMISSION D'UN CR
D'HOSPITALISATION
ENTRE L'HÔPITAL ET LE
MÉDECIN TRAITANT DU
PATIENT



PROCESSUS DE PRISE EN
CHARGE DE LA
PATHOLOGIE
CANCÉREUSE



SANITAIRE

RÉCEPTION D'UN CR-
BIO ENTRE UN LBM DE
VILLE ET L'HÔPITAL



TRANSMISSION D'UN CR
DE SORTIE ENTRE
L'HÔPITAL ET LA VILLE



TRANSFERT D'UN
PATIENT D'UN CH
VERS UN AUTRE CH



Cliquer sur l'usage
souhaité pour accéder
au détail

TRANSMISSION D'UNE
ORDONNANCE DE
KINÉSITHÉRAPIE APRÈS UNE
CHIRURGIE



TRANSMISSION D'UNE
ÉVALUATION DE SUIVI
DE PLAIE PAR UNE
INFIRMIÈRE LIBÉRALE À
SA COLLÈGUE



PSL

TRANSMISSION DU LIVRET
MÉDICAL D'UN PSL VERS LA
PHARMACIE DE VILLE



Cliquer sur l'usage
souhaité pour accéder
au détail

MEDICO-SOCIAL

DEMANDE
D'INTERVENTION DU
SSIAD PAR LE DAC



TRANSMISSION D'UNE
PRESCRIPTION ENTRE UN
EHPAD ET LA
PHARMACIE



TRANSMISSION DE LA SAISINE
DE FIN DE PRISE EN CHARGE
ENTRE LE PCPE* ET LA
MDPH



DÉCLARATION CELLULE ET
RECUEIL D'INFORMATION
PRÉOCCUPANTE ENTRE UN
IME ET UN CD



EXEMPLE D'UN
PARCOURS DE LA PMI
VERS LE CAMSP ET LA
MDPH



DISPOSITIF MAIA :
ÉCHANGES AUTOUR DE LA
TABLE DE CONCERTATION
« GESTION DE CAS »



TRANSMISSION D'UN
RÉSIDENT D'UN EHPAD
VERS UN MCO PUIS VERS UN
SSR/CRF



EXEMPLE D'APPUI A LA
COORDINATION DES DAC



TRANSMISSION DE LA
FICHE DE SIGNALEMENT
ENTRE LA VILLE ET LA
PTA



Cliquer sur l'usage
souhaité pour accéder
au détail

Echangez de manière sécurisée les données de santé avec vos confrères (établissements de santé, cabinets de ville, autres structures...)

Les avantages MSSanté

MSSanté participe à la coordination du parcours de soin de votre patient

MSSanté favorise la traçabilité des échanges et la transmission rapide d'informations

L'ENREGISTREMENT DANS L'ANNUAIRE SANTÉ

L'Annuaire Santé rassemble les répertoires sectoriels de référence des personnes physiques et personnes morales. Il propose des services de publication qui permettent de consulter et extraire les informations sur les professionnels de santé et de leurs structures. Il s'adresse aux acteurs des secteurs sanitaire, social et médico-social pour un usage professionnel.

Ces acteurs forment une communauté fermée d'utilisateurs identifiés au sein de l'Espace de Confiance. Tout utilisateur de MSSanté est référencé et apparaît dans l'annuaire.

LE PROFESSIONNEL CONTACTE SON AUTORITÉ D'ENREGISTREMENT

PUBLICATION DANS L'ANNUAIRE SANTÉ

Enregistrement obligatoire

Enregistrement optionnel



**Professionnels
à Ordre**

**Professionnels
enregistrés par les ARS**

**Professionnels enregistrés
par l'établissement /
l'employeur**

Via le portail de
l'Ordre

Via le portail
EPARS

Via le portail
RPPS+

**Enregistré par son
Ordre**

**Enregistré par
son ARS**

**Enregistré par
son Employeur**

Médecin, Masseur-kinésithérapeute, Pharmacien, Chirurgien-dentiste, Sage-femme, Pédicure-podologue, Interne/étudiant remplaçant, Infirmiers

Psychologue, Technicien labo. Médical, Assistant de service social, Opticien-lunetier, Manipulateur d'ERM, Ostéopathe, Assistant dentaire, Orthophoniste, Psychothérapeute, Psychomotricien, Diététicien, Ergothérapeute, Orthopiste, Audioprothésiste, Orthopédiste-orthésiste, Chiropracteur, Orthoprothésiste, Podo-orthésiste, Physicien médical, Epithésiste, Oculariste

Accompagnement éducatif et social, Aide médico-psychologique, Aide-soignant, Assistant médical, Coordinateur, Gestionnaire de cas, Mandataire judiciaire, Préparateur en pharmacie, Secrétaire médical

1) L'Autorité d'enregistrement procède à l'enregistrement du PS, les modifications se répercutent dans les services de publication de l'Annuaire dans les jours qui suivent

2) L'équipe Annuaire ANS publie/diffuse les données fournies par les Autorités d'Enregistrement dans l'Annuaire Santé

Contact :
monserviceclient.annuaire@esante.gouv.fr

- Equipe **ANS Annuaire Santé** : [adresse email](#)
- Portail d'enregistrement **EPARS** : [site internet](#)
- Portail d'enregistrement **RPPS+** : [site internet](#)
- Portail de **l'Ordre Médecin** : [site internet](#)
- Portail de **l'Ordre Masseuse-kinésithérapeute** : [site internet](#)
- Portail de **l'Ordre Pharmacien** : [site internet](#)
- Portail de **l'Ordre Chirurgien-dentiste** : [site internet](#)
- Portail de **l'Ordre Sage-femme** : [site internet](#)
- Portail de **l'Ordre Pédicure-podologue** : [site internet](#)
- Portail de **l'Ordre Infirmiers** : [site internet](#)



**Vous souhaitez utiliser MSSanté,
contactez ...**



Le DSI de votre
structure si vous
êtes professionnel
salarié



Votre CPAM (CIS) si
vous êtes
professionnel de santé
libéral



Contactez votre
éditeur de
logiciel

- Contactez votre CIS pour obtenir des informations complémentaires
- Accédez aux informations relatives à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question : ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

A vous de l'utiliser et d'en parler à vos confrères !

Echangez de manière sécurisée
les données de santé avec vos
confrères (établissements de
santé, cabinets de ville, autres
structures...)

Les avantages MSSanté

MSSanté participe à la
coordination du parcours de
soin de votre patient

MSSanté favorise la traçabilité
des échanges et la
transmission rapide
d'informations

TRANSMISSION D'UN COMPTE-RENDU (CR) D'HOSPITALISATION ENTRE L'HÔPITAL ET LE MÉDECIN TRAITANT

HÔPITAL

VILLE

RÉDACTION DU CR

ENVOI

RÉCEPTION DU CR



Le médecin
formalise le CR
d'hospitalisation
dans le DPI



Il se connecte à la
BAL MSSanté
applicative de
l'établissement



Le CR du patient
est envoyé par
MSSanté au
médecin traitant



Le médecin traitant
reçoit le CR sur sa
boîte mail
nominative ou
organisationnelle



Il intègre les
résultats d'examen
dans le dossier de
la patiente et lui
propose le prochain
rendez vous

« Suite à la consultation spécialisée, il m'a été plus facile et plus rapide, en tant que médecin traitant, de recevoir les comptes-rendus via MSSanté.

J'ai pu prescrire des examens complémentaires et recevoir les résultats via MSSanté.

Grâce à MSSanté, l'information entre les professionnels circule de manière rapide et sécurisée. »



Dr Gérard, médecin généraliste

Vous souhaitez utiliser MSSanté, contactez ...



Le DSI de votre
structure si vous
êtes professionnel
salarié



Votre CPAM (CIS) si
vous êtes
professionnel de santé
libéral



Contactez votre
éditeur de
logiciel

- Contactez votre CIS pour obtenir des informations complémentaires
- Accédez aux informations relatives à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question : ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun



Pierre, 80 ans, en ALD, pluri pathologique chronique, a séjourné dans un CH pendant une semaine pour une infection broncho-pulmonaire.

Il est autorisé à rentrer à domicile avec une adaptation de son traitement médical. Le médecin rédige une ordonnance de sortie que le pharmacien valide.

Les avantages MSSanté

Assurez un meilleur suivi du patient
Disposez d'informations claires

Gagnez du temps dans la prise en charge
Evitez au maximum les erreurs de délivrance
Favorisez la sécurisation du circuit du médicament

TRANSMISSION D'UNE ORDONNANCE DU CH VERS LA PHARMACIE DE VILLE

- ① Le médecin du service rédige l'ordonnance de sortie dans le DPI.
- ② Le pharmacien valide la prescription.

SANS MSSANTE



La secrétaire imprime l'ordonnance



L'ordonnance de sortie est donnée en mains propres au patient



Le patient se présente à la pharmacie avec son ordonnance



Le pharmacien appelle le CH pour avoir plus d'informations sur le traitement médicamenteux



HÔPITAL

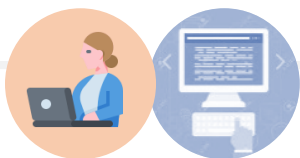
RÉDACTION DE L'ORDONNANCE

ENVOI

VILLE

RÉCEPTION DE L'ORDONNANCE

AVEC MSSANTE



La secrétaire sélectionne les destinataires de l'ordonnance dans le DPI

NB : MSSanté laisse la liberté de choix de la pharmacie par la patient



Le document est envoyé au pharmacien de ville via MSSanté



Le pharmacien reçoit l'ordonnance et les informations complémentaires sur sa BAL nominative et les intègre directement dans le DP



Lorsque le patient se présente à la pharmacie, ses médicaments ont été préparés et sont prêts à lui être donnés.

Depuis janvier 2022 :

Les documents sont aussi disponibles sur MonEspaceSanté et peuvent être envoyés sur la messagerie usager du patient : ins@patient.mssante.fr

« Recevoir ou envoyer des demandes de précisions sur le traitement médicamenteux du patient via MSSanté me permet de disposer d'informations exactes et d'assurer une traçabilité des données échangées. ».



Isabelle, pharmacienne

Vous souhaitez utiliser MSSanté, contactez ...



Votre CPAM (CIS) si
vous êtes
professionnel de santé
libéral



Contactez votre
éditeur de
logiciel

- Contactez votre CIS pour obtenir des informations complémentaires
- Accédez aux informations relatives à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question : ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

66% des établissements de santé sont **MS Santé** raccordés à MSSanté.

Vous aussi, en tant que DSI ou directeur, **équipez** votre structure et **échangez en toute sécurité** avec les établissements partenaires !

Pourquoi équiper votre structure ?

C'est la structure qui met en place MSSanté

Le directeur est responsable de la sécurité des échanges

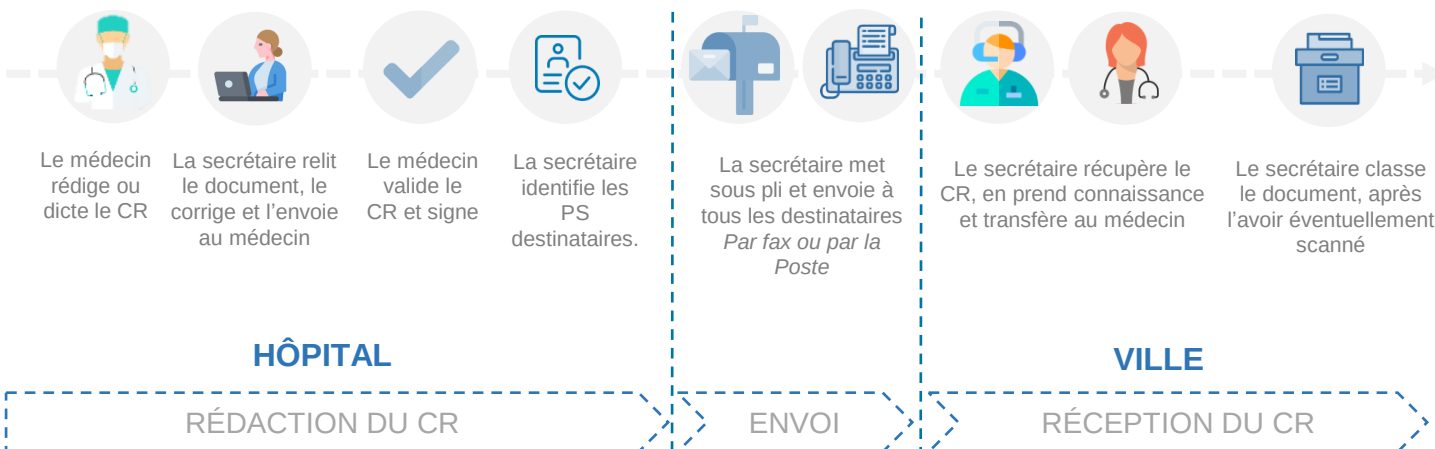
Pourquoi équiper les professionnels de votre structure ?

Sécurisez les échanges de données de santé

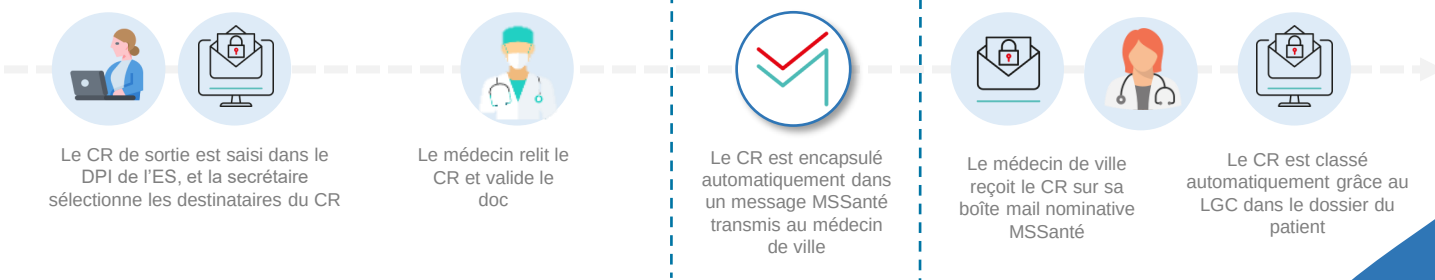
Favorisez les échanges dématérialisés et structurés

TRANSMISSION D'UN CR DE SORTIE ENTRE L'HÔPITAL ET LA VILLE

SANS MSSANTÉ



AVEC MSSANTÉ



« La pièce jointe d'un mail reçu par un client de messagerie MSSanté peut être directement intégrée dans un répertoire du PC, répertoire scruté par certains LGC.

C'est le cas de certaines solutions régionales déployées par le GRADeS. »



Mathieu ESTIVAL, GCS SARA

Vous souhaitez installer MSSanté dans votre structure...



Consultez le [catalogue des offres industrielles](#)



Consultez le [catalogue des offres régionales](#)



Contactez l'ANS pour devenir opérateur



Contactez votre éditeur de logiciel



- Pour accéder aux **informations relatives** à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter mensuelle MSSanté : ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Pour accéder aux **ressources de formation**, visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

- Retour au [menu des fiches usages](#)

A vous de l'utiliser et d'en parler à vos confrères !

Les avantages MSSanté

Echangez de manière sécurisée
les données de santé avec vos
confrères (établissements de
santé, cabinets de ville, autres
structures...)

MSSanté participe à la
coordination du parcours de
soin de votre patient



Paola

Malgré une première tentative
de traitement, Paola a toujours
des douleurs au ventre et a
encore des reflux gastriques.
Elle se rend chez son médecin
traitant.

TRANSMISSION D'UN COMPTE-RENDU (CR) D'HOSPITALISATION ENTRE L'HÔPITAL ET LE MÉDECIN TRAITANT

- 1 Le Dr SIMON prescrit à Paola une fibroscopie et l'adresse au CH
- 2 Paola se rend au CH où elle a rendez-vous pour sa fibroscopie
- 3 L'examen est effectué dans le service du Dr HUET.

SANS MSSANTÉ



AVEC MSSANTÉ



« Suite à la consultation spécialisée de Paola, il m'a été plus facile et plus rapide, en tant que médecin traitant, de recevoir les comptes-rendus via MSSanté.

J'ai pu prescrire des examens complémentaires et recevoir les résultats via MSSanté.

Grâce à MSSanté, l'information entre les professionnels circule de manière rapide et sécurisée. »



Dr Gérard, médecin généraliste

Vous souhaitez utiliser MSSanté, contactez ...



Le DSI de votre structure



Votre CPAM (CIS) si vous êtes professionnel de santé libéral



Contactez votre éditeur de logiciel

- Contactez votre CIS pour obtenir des informations complémentaires
- Accédez aux informations relatives à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question : ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

- Retour au [menu des fiches usages](#)

Vous aussi, en tant que DSI ou Directeur, **équipez** votre structure et **échangez en toute sécurité** avec les établissements partenaires !

Pourquoi équiper votre structure ?

C'est la structure qui met
en place MSSanté

Le directeur est
responsable de la sécurité
des échanges

Pourquoi équiper les professionnels de votre structure ?

Sécurisez le transfert d'un
patient entre deux
établissements

Gagnez du temps dans
l'envoi et dans
l'alimentation des dossiers

TRANSFERT D'UN PATIENT D'UN CH VERS UN AUTRE CH

SANS MSSANTÉ



Le médecin rédige la lettre de transfert dans le DPI
La secrétaire imprime les documents de sortie
d'hospitalisation et le dossier issu du DPI



Le dossier est
envoyé par fax

Le dossier papier
suit le patient dans
l'ambulance



Le secrétaire
du service
réceptionne
le dossier



Le secrétaire crée
le nouveau
dossier dans le
DPI, scanne et
intègre les
documents

CENTRE HOSPITALIER A

RÉDACTION DU DOSSIER

ENVOI

CENTRE HOSPITALIER B

RÉCEPTION DU DOSSIER

AVEC MSSANTÉ



Le médecin rédige la lettre de transfert dans le DPI
La secrétaire imprime les documents de sortie
d'hospitalisation et le dossier issu du DPI

Elle sélectionne les destinataires du CR dans le DPI

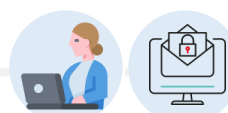


Le dossier est
encapsulé
automatiquement dans
un message MSSanté

Le dossier papier est
aussi transféré par
ambulance



Le CH reçoit les
documents sur la
boîte
organisationnelle
du service.



Le secrétaire les intègre
directement dans le DPI
du patient

« En utilisant la messagerie MSSanté au sein du GHT85, nous garantissons la transmission et la réception des informations médicales de nos patients de manière rapide et sécurisée avec les autres établissements disposant également d'une messagerie labellisée MSSanté. »



Philippe OUVRARD
Directeur des Services Numériques (GHT 85)

Vous souhaitez installer MSSanté dans votre structure...



Consultez le [catalogue des offres industrielles](#)



Consultez le [catalogue des offres régionales](#)



Contactez l'ANS pour devenir opérateur



Contactez votre éditeur de logiciel

- Accédez aux **informations relatives** à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter mensuelle MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

- Retour au [menu des fiches usages](#)

En tant que directeur des systèmes d'information (DSI) ou directeur, équipez votre structure !

Pourquoi équiper votre structure ?

C'est la structure qui met en place MSSanté

Le directeur est responsable de la sécurité des échanges

Les avantages MSSanté

Sécurisez les données de santé d'un patient qui change d'établissement

Grâce à MSSanté et l'intégration du document dans le dossier informatisé du patient, l'impression complète pour son archivage est simplifiée et sécurisée

TRANSMISSION DE DOCUMENTS TYPE COMPTE-RENDU D'HOSPITALISATION (CHR)* DEPUIS UN CENTRE HOSPITALIER A DESTINATION D'UNE STRUCTURE SSR

NB : Ce process n'exempte pas la structure de l'archivage numérique et papier du dossier du patient.

SANS MSSANTÉ



Le médecin rédige ou dicte le CR



La secrétaire retranscrit et relit le document, le corrige et l'envoie au médecin



Le médecin valide le CR et le signe



La secrétaire identifie les PS destinataires.



La secrétaire met sous pli le compte-rendu et l'envoie aux destinataires Par fax ou par la Poste



Le secrétaire du service réceptionne le dossier



Le secrétaire crée le nouveau dossier dans le DPI, scanne et intègre les documents

CENTRE HOSPITALIER

RÉDACTION DU CRH

ENVOI

STRUCTURE SSR

RÉCEPTION DU CRH

AVEC MSSANTÉ



Le CRH est généré dans le DPI de l'ES et la secrétaire sélectionne les destinataires dans le DPI



Le médecin complète, relit, valide et envoie le CRH depuis sa boîte mail nominative



Le CRH est encapsulé automatiquement dans un message MSSanté transmis au médecin SSR.



Le médecin et le service du SSR reçoit le CRH sur sa BAL nominative MSSanté



Le CR est classé automatiquement dans le dossier informatisé du patient (DPI)



« Le centre des Massues est une structure mixte MCO/SSR, équipée en MSSanté. Nos médecins peuvent dialoguer en toute sécurité avec l'ensemble des professionnels de santé disposant d'une BAL MSSanté.

Nous avons également mis en œuvre des interfaces d'échanges via MSSanté avec plusieurs autres centres hospitaliers de la région. Nos médecins retrouvent automatiquement dans le DPI les comptes rendus d'hospitalisation de leurs patients qui ont séjourné auparavant dans un de ces centres. »

Damien SICILIANO
Responsable des Systèmes d'Information
Centre des Massues, Croix-Rouge française
Lyon 05

Vous souhaitez installer MSSanté dans votre structure...



Consultez le [catalogue des offres industrielles](#)



Consultez le [catalogue des offres régionales](#)



Contactez l'ANS pour devenir opérateur



Contactez votre éditeur de logiciel

- Accédez aux informations relatives à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question : ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

- Retour au [menu des fiches usages](#)



Nicolas

Nicolas a une plaie de la mandibule externe de sa cheville. Le pansement ainsi que le suivi de l'évolution de la plaie font l'objet d'un suivi avec des photos attestant de l'évolution. Marie, infirmière libérale, transmet les résultats de son suivi à sa collègue Lucie.

Les avantages MSSanté

Echangez directement et de manière sécurisée avec vos confrères (ES, cabinets de ville, conseil départementaux et autres structures...)

MSSanté participe à la coordination du parcours de soin de votre patient

TRANSMISSION D'UNE ÉVALUATION DE SUIVI DE PLAIE PAR UNE INFIRMIÈRE LIBÉRALE À SA COLLÈGUE

- Marie, infirmière libérale de Nicolas, se rend à son domicile, pour réaliser le suivi de l'évolution de sa plaie.
- Une fois l'évaluation réalisée, Marie la transmet à sa collègue Lucie qui assure également ce suivi en alternance avec elle.

SANS MSSANTÉ



Marie réalise l'évaluation de Nicolas sur la fiche papier de suivi de plaie.
Elle précise le protocole utilisé et prend les photos nécessaires au suivi.



Marie appelle Lucie pour lui signaler les observations et le protocole utilisé.



Marie écrit son évaluation sur la fiche de suivi de plaie et précise le protocole utilisé à la réfection du pansement.
Elle rédige les transmissions dans le cahier de transmissions.



Marie classe les résultats de l'évaluation de Nicolas dans son dossier informatisé et intègre manuellement les photos qu'elle a réalisées à son retour au cabinet.

DOMICILE

RÉALISATION DE L'ÉVALUATION

SIGNALEMENT

PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX

RÉDACTION DES TRANSMISSIONS

AVEC MSSANTÉ



Marie rédige sur son smartphone les résultats de l'évaluation de Nicolas. Marie appelle Lucie pour l'informer des résultats.
Elle se connecte à sa BAL MSSanté via son smartphone ou lors de son retour à son cabinet.
Elle rédige les transmissions dans le cahier de transmissions.



Marie envoie le bilan de son évaluation, le protocole utilisé et les photos via MSSanté à Lucie.



Lucie reçoit le résultat de l'évaluation, le protocole utilisé et les photos réalisés par Marie sur sa boîte MSSanté nominative.



Elle intègre ensuite, les résultats de l'évaluation et les photos dans le dossier informatisé de Nicolas.

« Depuis que j'utilise MSSanté, je peux transmettre plus rapidement mes observations et mes fiches de suivi à ma collègue. Cela me permet de dégager du temps pour mieux prendre en charge mes patients ».



Emilie, infirmière libérale

Vous souhaitez utiliser MSSanté, contactez ...



Le DSI de votre
structure



Votre CPAM si vous
êtes professionnel de
santé libéral



Contactez votre
éditeur de
logiciel

- Contactez votre CIS pour obtenir des informations complémentaires
- Accédez aux **informations relatives** à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

- Retour au [menu des fiches usages](#)

Vous aussi, en tant que DSI ou Directeur, équipez votre structure pour recevoir les comptes-rendus de biologie (CR-Bio) en toute sécurité avec les laboratoires partenaires !

Pourquoi équiper votre structure ?

C'est la structure qui met en place MSSanté

Le directeur est responsable de la sécurité des échanges

Pourquoi équiper les professionnels de votre structure ?

Favorisez les échanges dématérialisés et structurés

Faciliter la prise en charge des patients qui réalisent des bilans biologiques

RÉCEPTION D'UN CR-BIO ENTRE UN LBM DE VILLE ET L'HÔPITAL

SANS MSSANTÉ



Le médecin de l'hôpital prescrit des analyses de biologie



Le patient réalise son bilan biologique en ville



Le laboratoire de ville faxe les résultats au médecin prescripteur –
Ou le patient apporte ses résultats le jour de son passage à l'hôpital



Le médecin prend connaissance des résultats et prend en charge le patient



Le bilan est intégré manuellement au dossier du patient

HÔPITAL

VILLE

HÔPITAL

PRESCRIPTION DU BILAN BIO

REALISATION DU BILAN BIO

TRANSMISSION DU CR-BIO

RÉCEPTION DU CR

AVEC MSSANTÉ



Le médecin de l'hôpital prescrit des analyses de biologie



Le patient réalise son bilan biologique en ville



Le laboratoire de ville envoie les résultats à la boîte organisationnelle MSSanté du service du CH



Les secrétaires du service trient les CR-Bio dans les dossiers des médecins



Le médecin prend connaissance des résultats dans son dossier de messagerie MSSanté



Le patient est pris en charge et le bilan est intégré au dossier du patient

« Nous avons été parmi les premiers à mettre en place la réception des CR Labo par MSSanté pour le service d'oncologie. Ceci permettait d'éliminer le papier et de donner le feu vert par les infirmiers/médecins dès l'entrée à l'hôpital de jour pour le 'OK Chimio'.

Pour les consultations externes, cela permet également d'avoir les résultats dématérialisés.

Les travaux se poursuivent pour échanger par MSSanté plus de documents »



Olivier MURATI, RSI au CH Bastia

Vous souhaitez installer MSSanté dans votre structure...



Consultez le [catalogue des offres industrielles](#)



Consultez le [catalogue des offres régionales](#)



Contactez l'ANS pour devenir opérateur



Contactez votre éditeur de logiciel



- Pour accéder aux **informations relatives** à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question ans-mssante.laboratoires@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter mensuelle MSSanté : ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Pour accéder aux **ressources de formation**, visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>

➔ Suivez toute l'actualité sur



l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

- Retour au [menu des fiches usages](#)

A vous de l'utiliser et d'en parler à vos confrères !

Echangez de manière sécurisée
les données de santé avec vos
confrères (établissements de
santé, cabinets de ville, autres
structures...)

Les avantages MSSanté

MSSanté participe à la
coordination du parcours de
soin de votre patient

MSSanté favorise la
traçabilité des échanges et la
transmission rapide
d'informations

TRANSMISSION D'UNE ÉVALUATION DE SUIVI DE PLAIE PAR UNE INFIRMIÈRE LIBÉRALE À SA COLLÈGUE

DOMICILE

RÉALISATION DE L'ÉVALUATION



L'IDE rédige sur son smartphone les
résultats de l'évaluation du patient.
Elle appelle sa collègue pour
l'informer des résultats.
Elle se connecte à sa BAL MSSanté
via son smartphone ou lors de son
retour à son cabinet.
Elle rédige les transmissions dans le
cahier de transmissions.

SIGNALEMENT



L'IDE envoie le bilan de
son évaluation, le
protocole utilisé et les
photos via MSSanté à sa
collègue.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX

RÉDACTION DES TRANSMISSIONS



L'autre IDE reçoit le
résultat de l'évaluation,
le protocole utilisé et
les photos réalisés
sur sa boîte MSSanté
nominative.

Elle intègre
ensuite, les
résultats de
l'évaluation et les
photos dans le
dossier
informatisé du
patient.

« Depuis que j'utilise MSSanté, je peux transmettre plus rapidement mes observations et mes fiches de suivi à ma collègue. Cela me permet de dégager du temps pour mieux prendre en charge mes patients ».



Emilie, infirmière libérale

**Vous souhaitez utiliser MSSanté,
contactez ...**



Votre CPAM si vous
êtes professionnel de
santé libéral



Contactez votre
éditeur de
logiciel

- Contactez votre CIS pour obtenir des informations complémentaires
- Accédez aux **informations relatives** à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger cha



Carole, 49 ans, fait de l'hypertension artérielle.

Carole

Elle est suivie par son médecin traitant qui rédige son livret médical qu'il envoie au pharmacien.

Les avantages MSSanté

Assurez un meilleur suivi du patient
Disposez d'informations claires

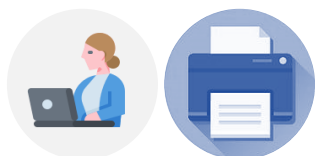
Gagnez du temps dans la prise en charge
Evitez au maximum les erreurs de délivrance

TRANSMISSION DU LIVRET MÉDICAL D'UN PSL VERS LA PHARMACIE DE VILLE

En attendant la e-prescription

- ① Le médecin du service rédige livret médical dans le DPI.
- ② Le pharmacien valide la prescription.

SANS MSSANTÉ



La secrétaire imprime le livret médical



Le livret médical est donné en mains propres à la patiente



La patiente se présente à la pharmacie sans son livret médical



Le pharmacien contacte les médecins de ville pour avoir des informations sur son traitement médicamenteux.

CABINET DE VILLE

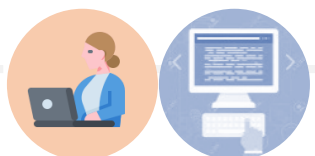
VILLE

RÉDACTION DU CARNET DE SUIVI

ENVOI

RÉCEPTION DU CARNET DE SUIVI

AVEC MSSANTÉ



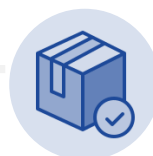
La secrétaire sélectionne les destinataires du livret médical dans le DPI



Le document est envoyé à tous les professionnels de santé, acteurs de la prise en charge de la patiente



Les professionnels de santé reçoivent le livret médical via sa BAL nominative ou organisationnelle et l'intègre directement dans le DP



Lorsque la patiente se présente à la pharmacie, ses médicaments ont été préparés et sont prêts à lui être donnés.

« Echangez avec les professionnels de ville via MSSanté permet au maximum d'éviter les erreurs de délivrance sur la prescription médicamenteuse et ainsi sécuriser les données de santé du patient »



Valentin, pharmacien de ville

**Vous souhaitez utiliser MSSanté,
contactez ...**



Votre CPAM (CIS) si
vous êtes
professionnel de santé
libéral



Contactez votre
éditeur de
logiciel

- Contactez votre CIS pour obtenir des informations complémentaires
- Accédez aux informations relatives à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question : ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Pourquoi équiper votre structure ?

Rejoindre l'Espace de Confiance MSSanté, c'est accéder à un annuaire commun et certifié des professionnels disposant d'une messagerie sécurisée MSSanté

Les avantages MSSanté

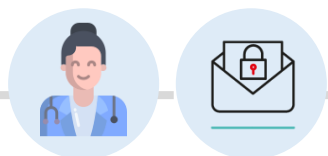
Les données de santé sont échangées de manière sécurisée avec vos interlocuteurs

Vos échanges sont facilités pour permettre une meilleure coordination

PROCESSUS DE PRISE EN CHARGE DE LA PATHOLOGIE CANCÉREUSE

CABINET DE VILLE

EXAMENS BIOLOGIQUES



Le médecin traitant fait une demande de bilan biologique au service biologie du Centre Hospitalier (CH)

CENTRE HOSPITALIER

DÉTECTION DE LA PATHOLOGIE ET TRAITEMENT



La patiente réalise son bilan biologique au CH

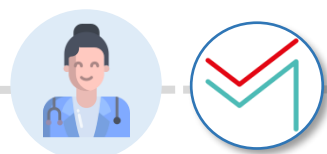
Les praticiens transmettent les résultats au centre de pathologie du CH pour analyse

Si lésion non
cancéreuse

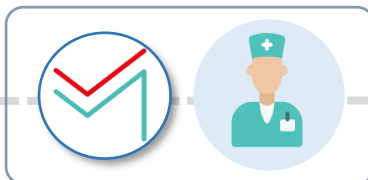
Si lésion
cancéreuse



Une RCP a lieu



Les comptes-rendus des actes médicaux sont transmis au médecin traitant



Les comptes-rendus des actes médicaux sont transmis au service chirurgie pour une prise en charge chirurgicale

« Pour prendre en charge en 72 heures une inquiétude mammaire, la rapidité, la confidentialité et la traçabilité assurées par MSSanté sont des éléments indispensables »

Professionnels du Bastia Institut du Sein

« Au quotidien, MSSanté facilite les échanges avec les confrères pour une prise en charge plus centrée sur les patients. »

Médecin traitant échangeant avec le BIS

Vous souhaitez installer MSSanté dans votre structure...



Consultez le [catalogue des offres industrielles](#)



Consultez le [catalogue des offres régionales](#)



Contactez l'ANS pour devenir opérateur



Contactez votre éditeur de logiciel

- Contactez votre CIS pour obtenir des informations complémentaires
- Accédez aux informations relatives à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question : ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

**54,7% des professionnels de santé libéraux
sont raccordés à MSSanté.**

En tant que Masseurs-Kinésithérapeutes, vous pouvez échanger des données de santé de manière sécurisée avec les professionnels de santé de la ville et de l'hôpital via MSSanté !

Les avantages MSSanté

Les données de santé sont échangées de manière sécurisée avec vos interlocuteurs

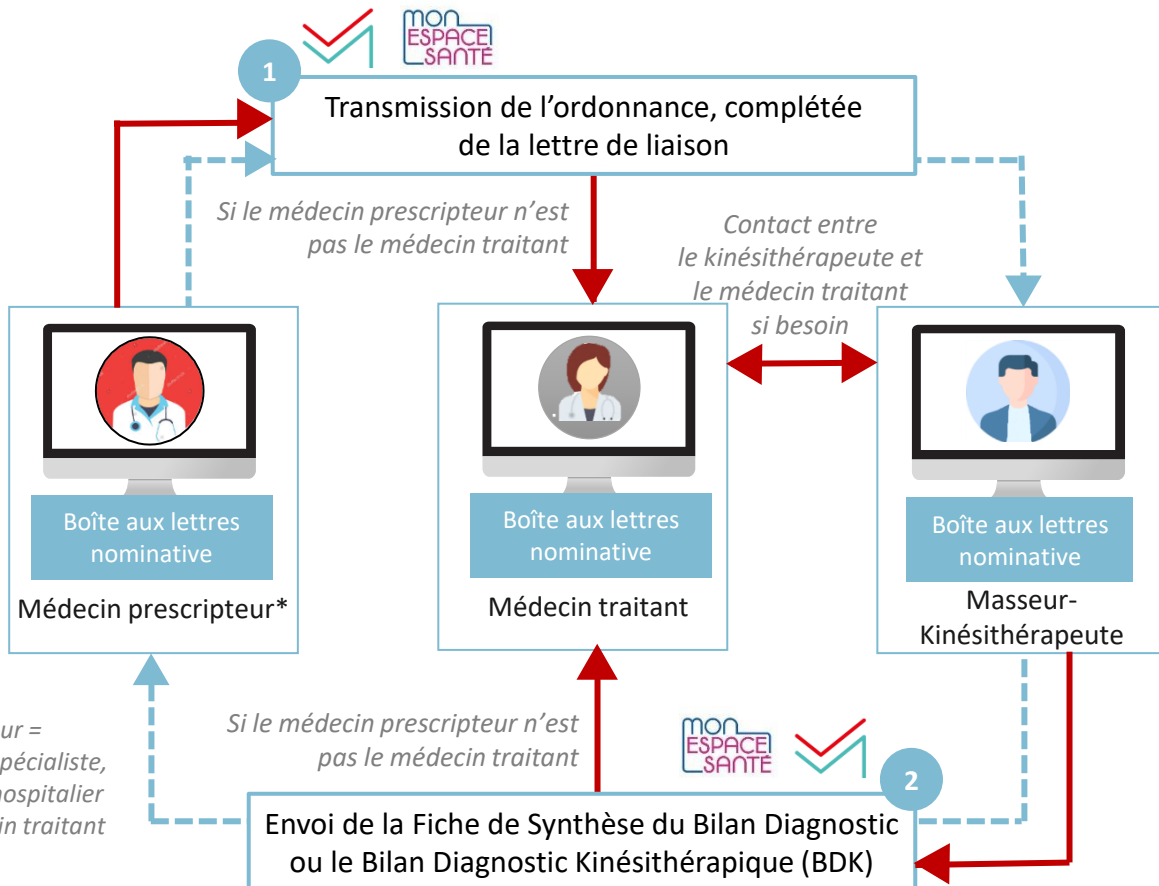
Vos échanges sont facilités pour permettre une meilleure communication grâce à l'Annuaire MSSanté

Etre équipé d'une BAL MSSanté permet de valider un indicateur du forfait d'aide à la modernisation et informatisation du cabinet professionnel (FAMI)



Arnaud vient d'être opéré pour une chirurgie orthopédique suite à un accident de la voie publique. Son médecin lui a prescrit des séances de kinésithérapie.

TRANSMISSION D'UNE ORDONNANCE DE KINESITHERAPIE APRES UNE CHIRURGIE





L'utilisation d'une messagerie sécurisée me paraît indispensable à la protection et au respect des données de santé de mes patients. Elle répond aux normes RGPD et me permet d'ailleurs, de valider un des critères d'aide forfaitaire à la modernisation et à l'informatisation du cabinet versée annuellement par la CPAM.

Au quotidien, je l'utilise pour la transmission de mes bilans et la communication avec les médecins référents extérieurs à ma MSP. L'annuaire national des professionnels de santé intégré à la messagerie facilite la recherche de mon correspondant s'il est également inscrit, ce qui rend les échanges entre professionnels plus simples.

Cédric Aubert, élu de l'URPS
Masseurs-Kinésithérapeutes des Pays de la Loire

Vous souhaitez utiliser MSSanté, contactez ...



Votre CPAM (CIS) si
vous êtes
professionnel de santé
libéral



Contactez votre
éditeur de
logiciel

- Contactez votre CIS pour obtenir des informations complémentaires : *champs libre*
- Accédez aux informations relatives à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question : ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

En tant qu'Etablissements et Services Médico-Sociaux, vous
pouvez désormais bénéficier de MSSanté !



Colette

Colette, qui présente un
tableau algique, a
bénéficié d'une
consultation avec son
médecin référent à
l'EHPAD.
Ce dernier rédige une
ordonnance pour gérer la
douleur.

Les avantages MSSanté

**Améliorez la sécurité et la
qualité de la prise en
charge médicamenteuse et
du circuit du médicament**

**Echangez des données de
santé de manière sécurisée**

**Favorisez la coordination
du parcours de soin de
votre patient**

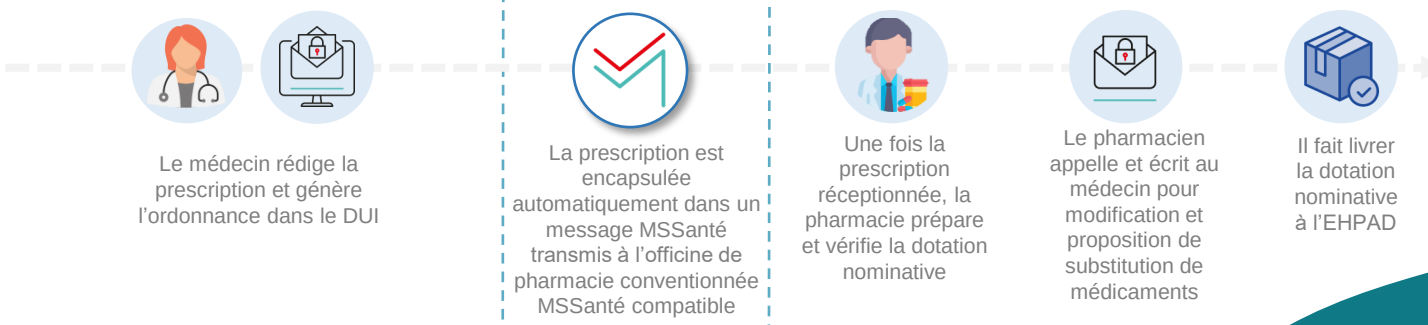
TRANSMISSION D'UNE PRESCRIPTION ENTRE UN EHPAD ET LA PHARMACIE

En attendant la e-prescription

SANS MSSANTÉ

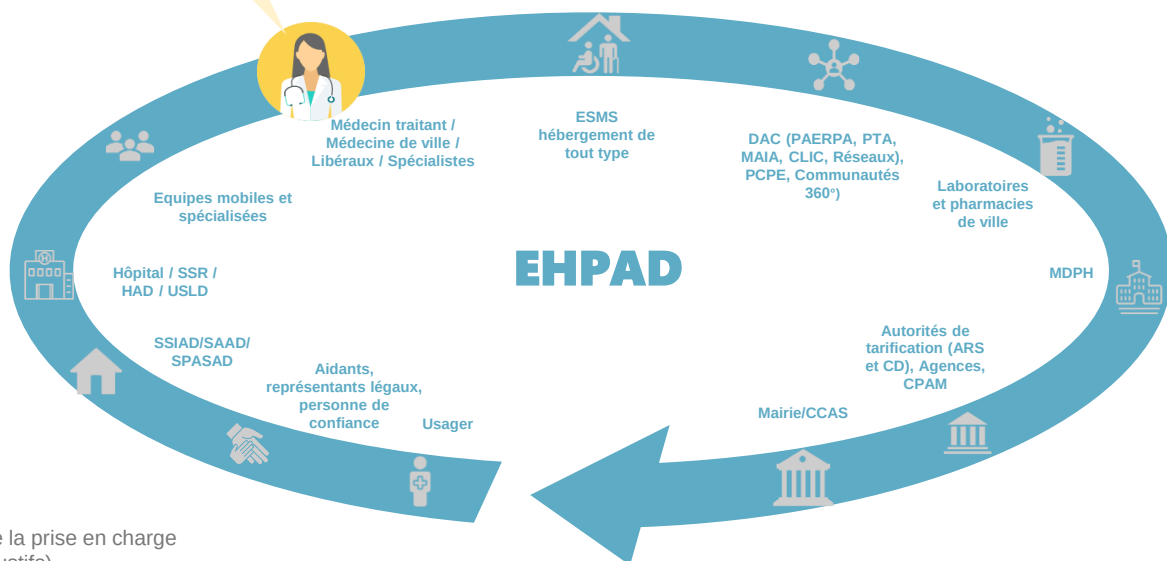


AVEC MSSANTÉ



« Les prescriptions des médecins traitants sont transmises via MSSanté dans les officines de façon rapide et sécurisée pour les résidents de l'EHPAD. Cette modalité de transmission sécurise également le circuit du médicament en EHPAD »

Dr Gérard, médecin coordonnateur d'EHPAD



Acteurs de la prise en charge (non exhaustifs)

Vous souhaitez utiliser MSSanté, contactez ...



Le DSI de votre structure/groupe



Votre CPAM si vous êtes professionnel de santé libéral



Votre ARS ou votre GRADES



Votre éditeur de logiciel

- Contactez votre CIS pour obtenir des informations complémentaires
- Accédez aux informations relatives à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



L'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Les avantages MSSanté

**Favorisez la coordination
du parcours de soin de
votre patient**

**Utilisez un canal de
communication unique
entre structures via une
boîte organisationnelle**

DEMANDE D'INTERVENTION DU SSIAD PAR LE DAC

SANS MSSANTÉ



AVEC MSSANTÉ

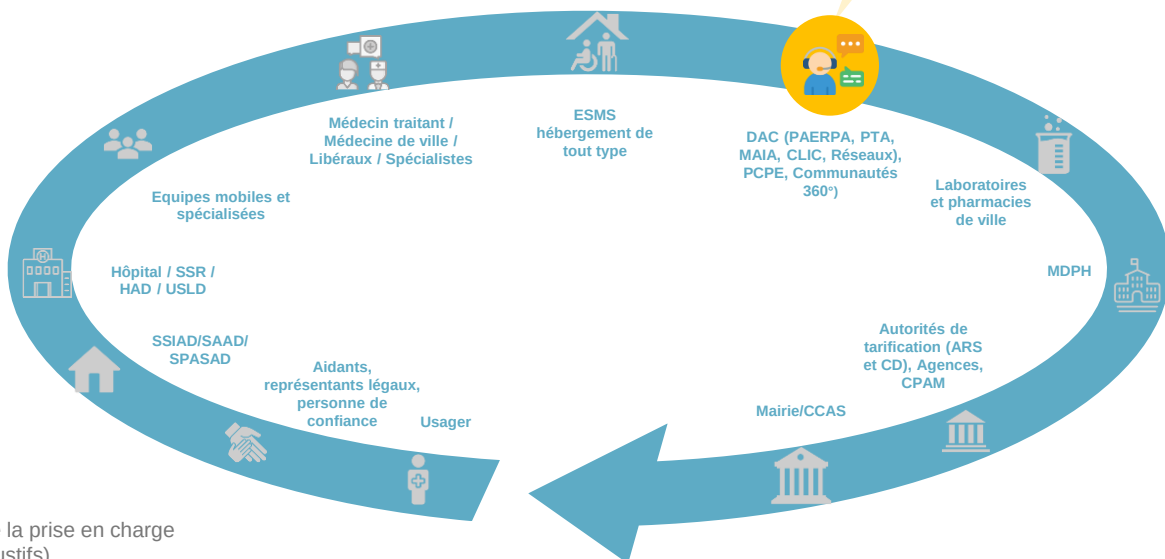


A partir du 1^{er} janvier 2022 :

Echangez avec les partenaires de votre DAC

« Entre les équipes SSIAD et les équipes DAC71, il y a eu consensus autour de la nécessité d'échanger de manière sécurisée et aussi de simplifier nos échanges. MSSanté permet de nous assurer que les données de santé échangées sont en sécurité. Les boîtes organisationnelles permettent de créer un seul canal entre structures afin d'éviter les pratiques de multiples boîtes mails. Au final, c'est le patient qui y gagne puisque l'échange a été standardisé et est donc plus rapide. »

Anne R., Infirmière coordinatrice (SSIAD71)



Acteurs de la prise en charge (non exhaustifs)

Vous souhaitez utiliser MSSanté, contactez ...



Le DSI de votre structure/groupe



Votre CPAM si vous êtes professionnel de santé libéral



Votre ARS, votre GRADES



Votre éditeur de logiciel

- Accédez aux informations relatives à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



- Retour au [menu des fiches usages](#)



Yamina

Yamina termine son accompagnement au PCPE. Son aidant informe la MDPH de la fin de sa prise en charge.

Les avantages MSSanté

Assurez une continuité en cas d'absence d'un ou plusieurs professionnels de la structure grâce à la boîte organisationnelle

Echangez des données de santé de manière sécurisée

TRANSMISSION DE LA SAISINE DE FIN DE PRISE EN CHARGE ENTRE LE PCPE* ET LA MDPH

*Pôle de compétences et de prestations externalisées

SANS MSSANTÉ



Le PCPE constitue la saisine de fin de prise en charge (pièces justificatives)



Le service envoie la saisine par mail **non sécurisé**



Le référent à la MDPH reçoit la saisine de fin de prise en charge



Le document est classé dans le dossier de la personne (GED MDPH)

PCPE

ENVOI

MDPH

AVEC MSSANTÉ



Le PCPE constitue la saisine de fin de prise en charge (pièces justificatives)



La saisine est envoyée par MSSanté via une boîte organisationnelle de **manière sécurisée**



Le référent à la MDPH reçoit la saisine de fin de prise en charge

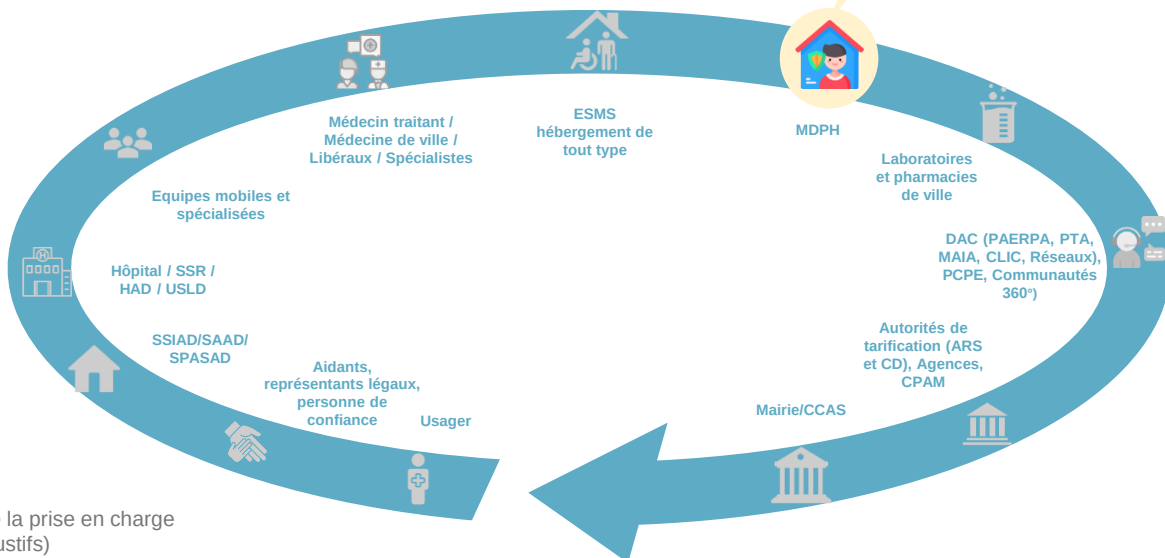


Le document est directement intégré dans le dossier informatisé

« Les échanges numériques entre le PCPE et la MDPH dans le cadre de la mise en œuvre de MSSanté ont permis une fluidité des informations à sécuriser et une communication renforcée pour les éléments relatifs aux soins.

La boîte mail sécurisée a une haute importance pour faciliter nos missions de coordination entre les différents partenaires dont la MDPH, principal acteur de notre pôle »

Orlane JOLY, UGECAM PACA et Corse



Vous souhaitez utiliser MSSanté, contactez ...



Le DSI de votre structure/groupe



Votre CPAM si vous êtes professionnel de santé libéral




Votre ARS ou votre GRADES



Votre éditeur de logiciel

- Accédez aux informations relatives à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



Les avantages MSSanté

Assurez une continuité en cas d'absence d'un ou de plusieurs professionnels de la structure grâce à la boîte organisationnelle

Echangez des données de santé de manière sécurisée



Paul

Paul retrouve en début de semaine son éducateur spécialisé référent à l'IME, son discours interpelle ce dernier qui rédige un signalement d'acte supposé de maltraitance. Il déclenche les démarches afin de constituer un dossier avec toutes les parties prenantes de l'IME.

DÉCLARATION CELLULE ET RECUEIL D'INFORMATION PRÉOCCUPANTE ENTRE UN IME ET UN CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SANS MSSANTÉ

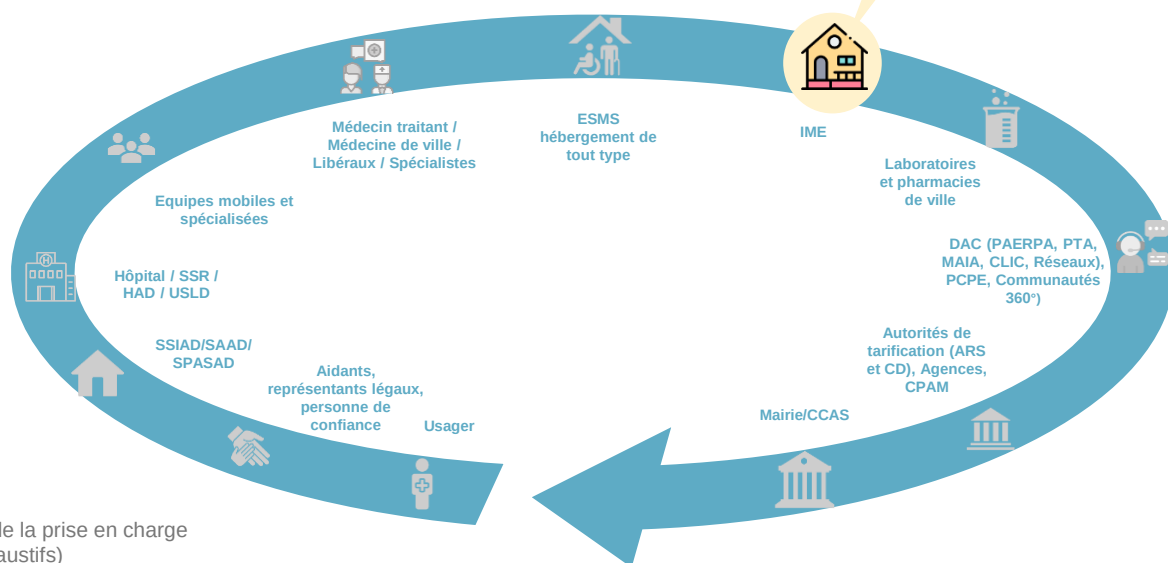


AVEC MSSANTÉ



« MSSanté est identifié comme un moyen d'harmoniser les pratiques entre les différentes structures du médico-social. Echangez de manière rapide, sécurisée et en équipe (grâce à la boîte organisationnelle) permet une meilleure prise en charge de l'utilisateur. »

Murielle HOLSTE, responsable de service chez UGECAM



Vous souhaitez utiliser MSSanté, contactez ...



Le DSI de votre structure/groupe



Votre CPAM si vous êtes professionnel de santé libéral



Votre ARS ou votre GRADES



Votre éditeur de logiciel

- Accédez aux informations relatives à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



L'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

En tant qu'Etablissements et Services Médico-Sociaux, vous pouvez désormais bénéficier de MSSanté !

Equipez votre structure et échangez en toute sécurité avec MSSanté !

Les avantages MSSanté

Assurez une continuité en cas d'absence d'un ou plusieurs professionnels de la structure grâce à la boîte organisationnelle

Simplifiez et sécurisez le processus d'échanges

Echangez des données de santé de manière sécurisée



Annie

Annie est atteinte de la maladie d'Alzheimer. Les professionnels de ville qui s'occupent de son suivi l'orientent vers un dispositif MAIA pour qu'elle puisse bénéficier d'un suivi à domicile.

DISPOSITIF MAIA : ECHANGES AUTOUR DE LA TABLE DE CONCERTATION « GESTION DE CAS »

VILLE

ENVOI

MAIA



Les professionnels de terrain (services d'aides à domicile, médecins, infirmiers) renseignent la fiche alerte qui permet d'orienter Annie vers le dispositif MAIA



La fiche est envoyée par MSSanté **via une boîte mail organisationnelle**



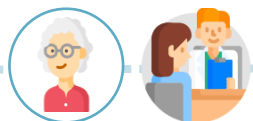
L'assistante de direction de la MAIA reçoit et traite les fiches alertes et les adresse à la coordinatrice territoriale concernée (CTA)



La CTA prépare la table de concertation d'entrée en gestion de cas



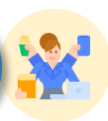
Les documents sont envoyés aux membres de la table de concertation (ESA, ADMR, ATM, EMPG, PTA...)



Les professionnels de terrain sont informés via MSSanté et peuvent ainsi orienter Annie



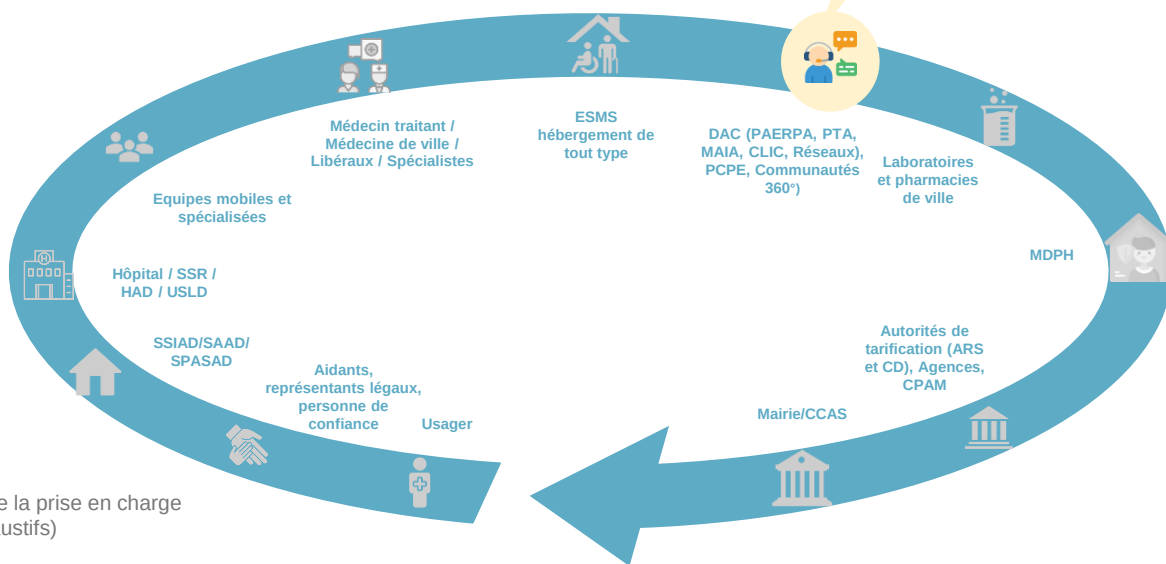
La CTA transmet le compte-rendu aux membres de la table de concertation **via MSSanté**



La table de concertation a lieu

« Participer à l'expérimentation MSSanté au secteur médico-social dans notre région, nous a permis de consolider les liens avec nos partenaires et de nous mobiliser autour d'un projet commun notre écosystème. L'usage de MSSanté nous permet de sécuriser nos échanges et de développer nos relations avec les secteurs sanitaires et médico-sociaux pour améliorer la prise en charge de nos usagers et patients. »

Nathalie Vernier, pilote MAIA



Vous souhaitez utiliser MSSanté, contactez ...



Le DSI de votre structure/groupe



Votre CPAM si vous êtes professionnel de santé libéral



Votre ARS ou votre GRADES



Votre éditeur de logiciel

- Accédez aux informations relatives à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Pourquoi équiper votre structure ?

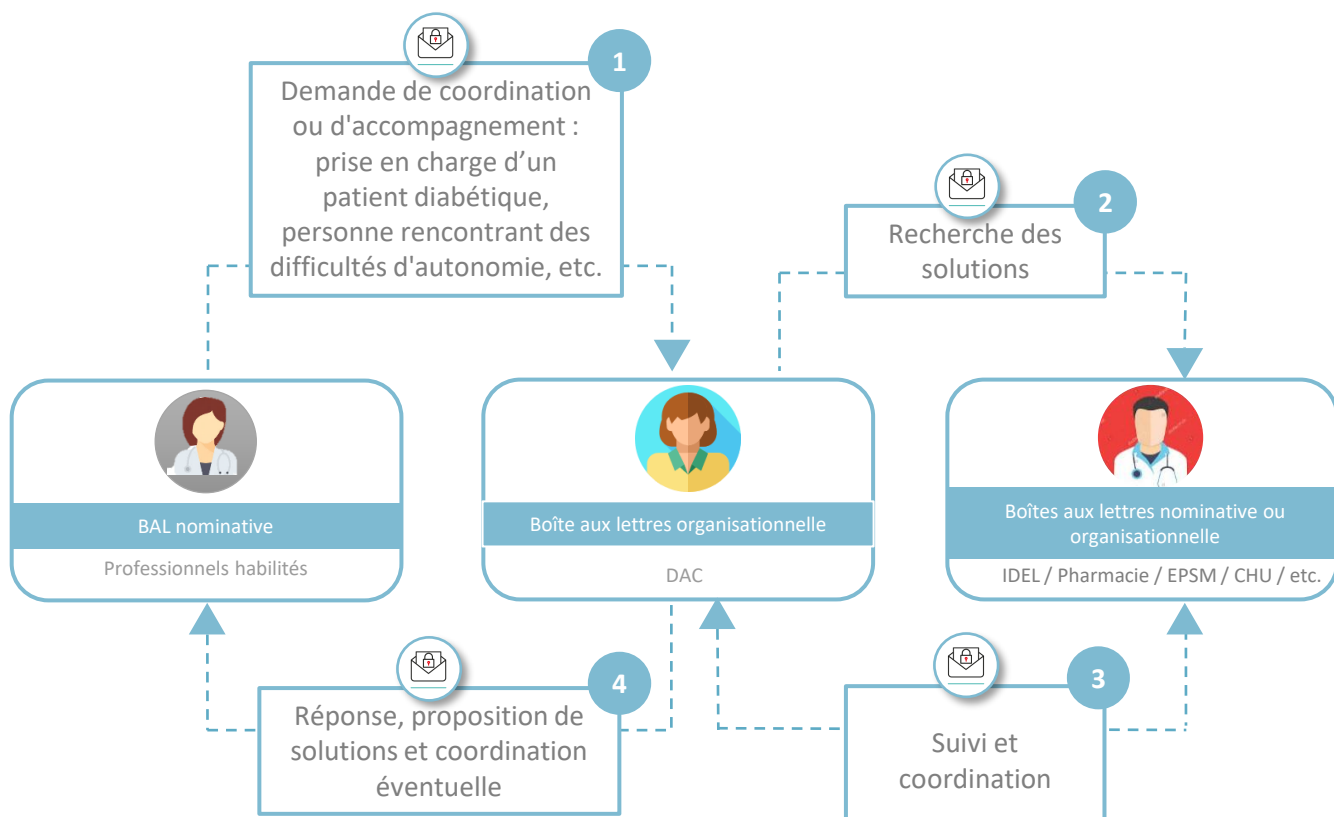
Rejoindre l'Espace de Confiance MSSanté, c'est accéder à un annuaire commun et certifié des professionnels disposant d'une messagerie sécurisée MSSanté

Les avantages MSSanté

Les données de santé sont échangées de manière sécurisée avec vos interlocuteurs

Vos échanges sont facilités pour permettre une meilleure coordination

EXEMPLE D'APPUI A LA COORDINATION DES DAC AVEC MSSANTÉ



« Dès qu'un message arrive sur notre adresse MSSanté, un mail de notification sur notre messagerie professionnelle standard nous alerte, ainsi nous ne risquons pas d'omettre des mails et des informations.

L'outil proposé est simple d'utilisation et nous garantit la sécurité des transferts d'informations sensibles. Les données de santé ne doivent pas être échangées via des messageries standard, c'est pourquoi, de plus en plus de professionnels s'équipent en MSSanté. Le déploiement est facilité par le GRADeS qui nous a également accompagné à la création de notre boîte aux lettres sécurisée organisationnelle et à sa prise en main.

Je vous dis donc à très bientôt par mail sécurisé ! »



Véronique Bourcy – Directrice du DAPS-85

Vous souhaitez utiliser MSSanté, contactez ...



Le DSI de votre structure/groupe



Votre CPAM si vous êtes professionnel de santé libéral



Votre ARS, votre GRADeS



Votre éditeur de logiciel

- Accédez aux informations relatives à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

En tant qu'Etablissements et Services Médico-Sociaux, vous pouvez désormais bénéficier de MSSanté !

Equipez votre structure et échangez en toute sécurité avec MSSanté !

Les avantages MSSanté

Les données de santé sont échangées de manière sécurisée avec vos interlocuteurs

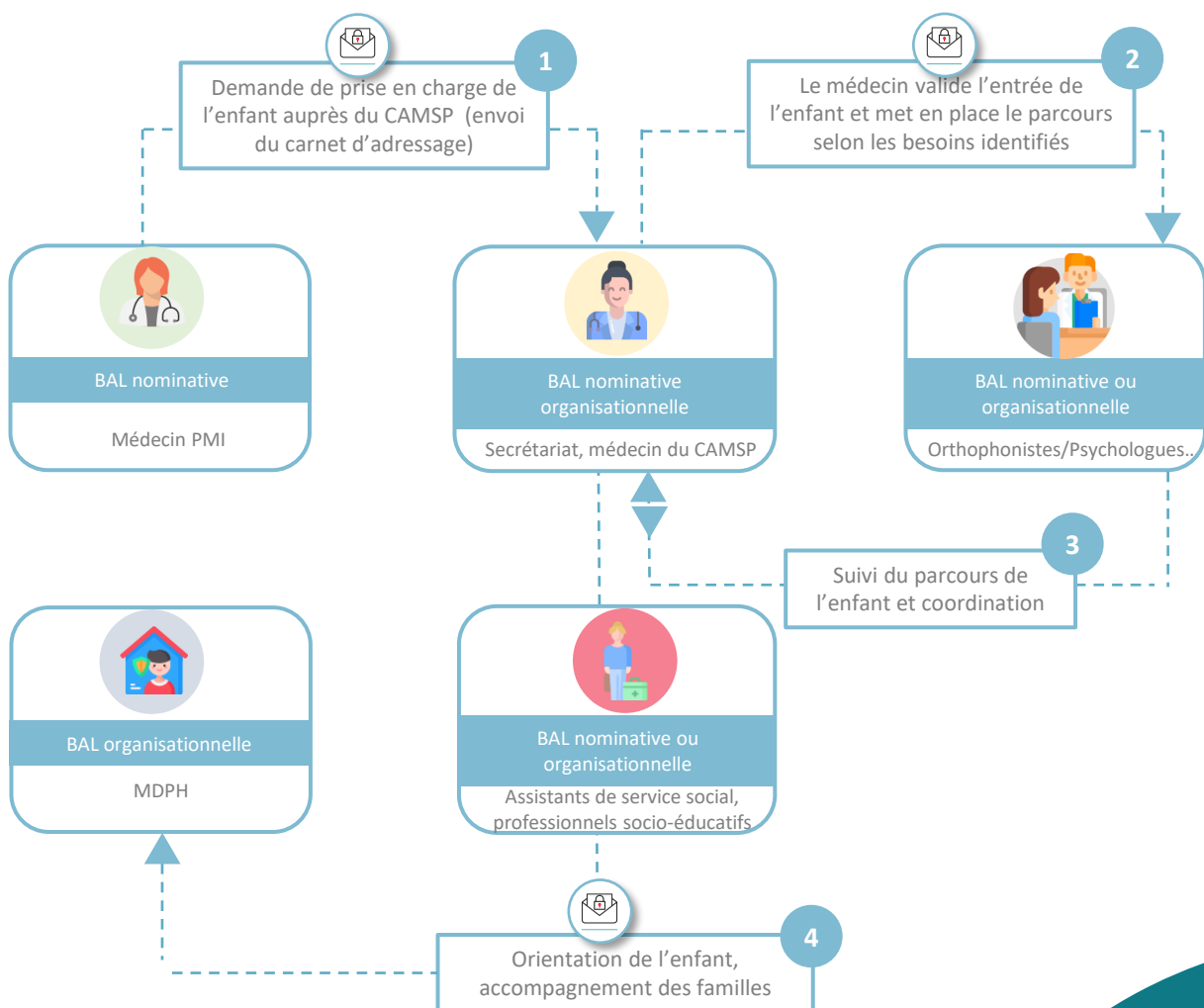
Vos échanges sont facilités pour permettre une meilleure coordination



Léo

Le médecin de la PMI réalise le bilan de Léo. Les conclusions du bilan montrent la nécessité de l'orienter vers le CAMSP qui a son tour l'oriente vers la MDPH.

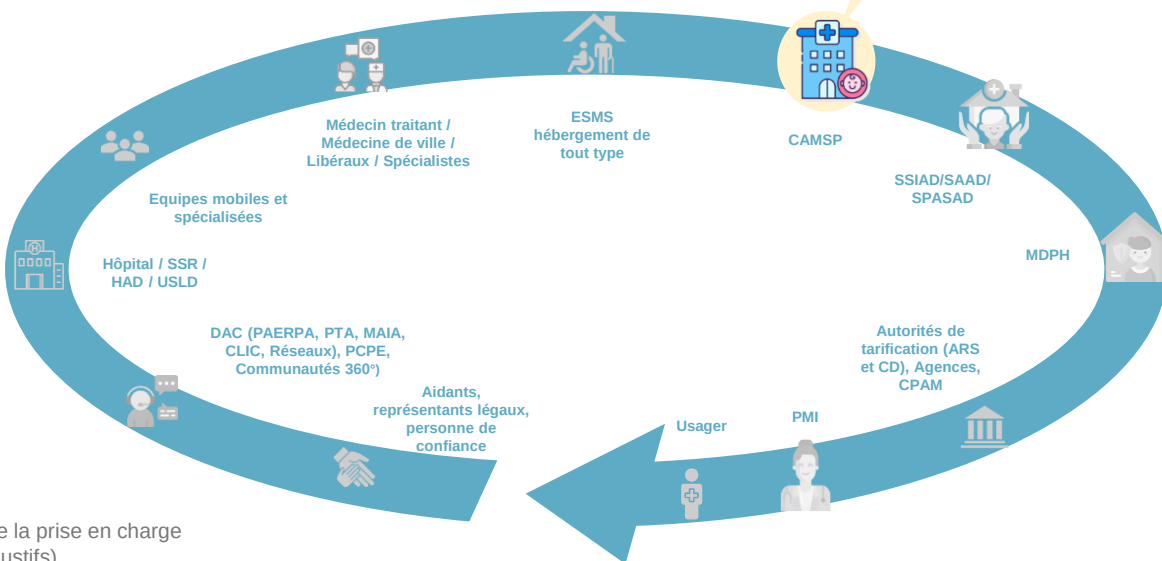
EXEMPLE D'UN PARCOURS DE LA PMI VERS LE CAMSP ET LA MDPH



Echangez avec les partenaires de votre CAMSP

« Le CAMSP a identifié la nécessité et le besoin d'échanger des informations en toute sécurité, de **façon immédiate et simplifiée** avec les différents partenaires extérieurs. Progressivement nous adaptons nos canaux de communication en nous appuyant sur MSSanté. Ce mode de communication n'est pas encore possible avec l'ensemble de nos partenaires, mais quand nous l'utilisons, nous y trouvons un réel intérêt pour faciliter les échanges d'informations et **assurer une meilleure coordination du parcours de soins** des enfants. »

Dr Magali CARBONNIER, pédiatre directrice technique CAMSP Père Favron



Acteurs de la prise en charge
(non exhaustifs)

Vous souhaitez utiliser MSSanté, contactez ...



Le DSI de votre structure/groupe



Votre CPAM si vous êtes professionnel de santé libéral



Votre ARS ou votre GRADES



Votre éditeur de logiciel

- Accédez aux informations relatives à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

- Retour au [menu des fiches usages](#)

En tant qu'Etablissements et Services
Médico-Sociaux, vous pouvez désormais
bénéficier de MSSanté !

Equipez votre structure et échangez en toute sécurité avec
MSSanté !

Les avantages MSSanté

Assurez une continuité en
cas d'absence d'un ou
plusieurs professionnels de
la structure grâce à la boîte
organisationnelle

Echangez des données de
santé de manière sécurisée

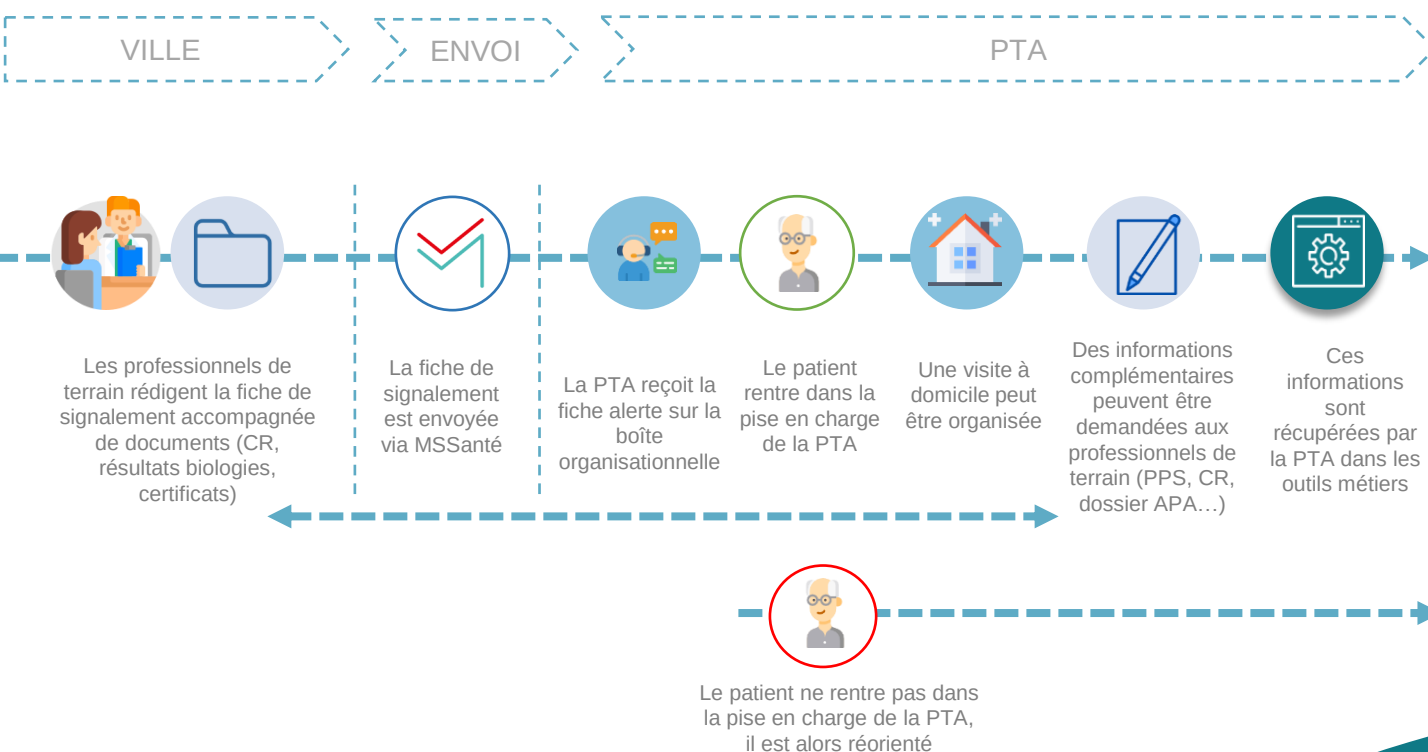
Favorisez la coordination
du parcours de soin de
votre patient



Jacques

Jacques est atteint de
maladie neurodégénérative.
Les professionnels de ville
rédigent une fiche de
signalement pour lui assurer
un suivi à domicile grâce à
la PTA.

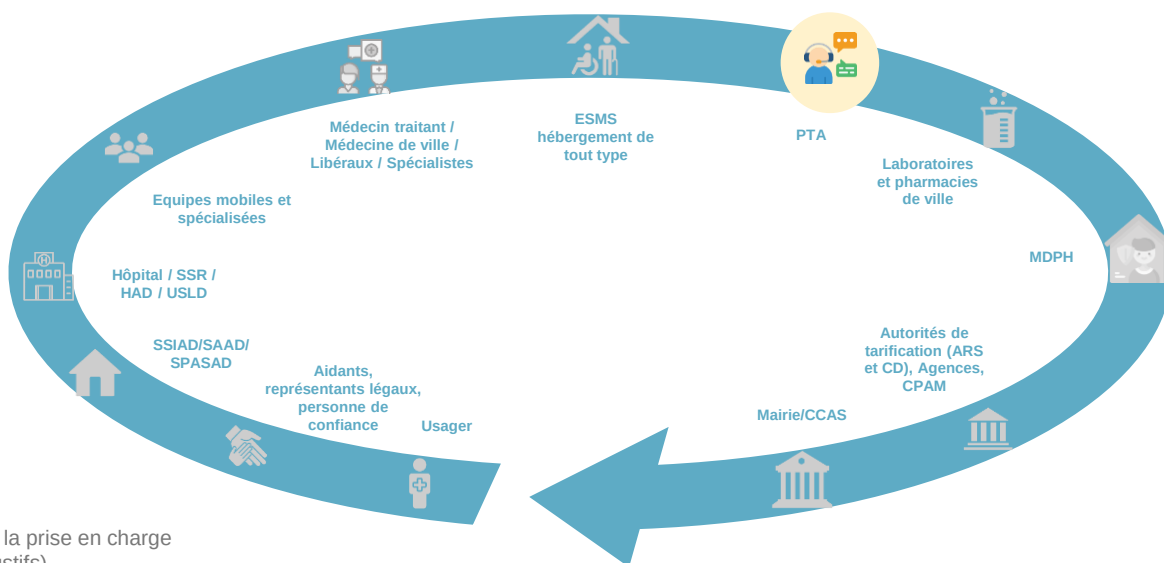
TRANSMISSION DE LA FICHE DE SIGNALEMENT ENTRE LA VILLE ET LA PTA





Depuis l'installation de MSSanté dans notre service, nous pouvons transmettre les documents et les informations nécessaires à la prise en charge de nos patients de manière sécurisée. Nous avons gagné du temps dans les prises en charge.

Juliette, responsable de PTA



Acteurs de la prise en charge
(non exhaustifs)

Vous souhaitez utiliser MSSanté, contactez ...



Le DSI de votre structure/groupe



Votre CPAM si vous êtes professionnel de santé libéral



Votre ARS ou votre GRADES



Votre éditeur de logiciel

- Contactez votre CIS pour obtenir des informations complémentaires
- Accédez aux informations relatives à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur



L'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

En tant qu'Etablissements et Services Médico-Sociaux, vous pouvez désormais bénéficier de MSSanté !

Les avantages MSSanté

Assurez une continuité en cas d'absence d'un ou de plusieurs professionnels de la structure grâce à la boîte organisationnelle

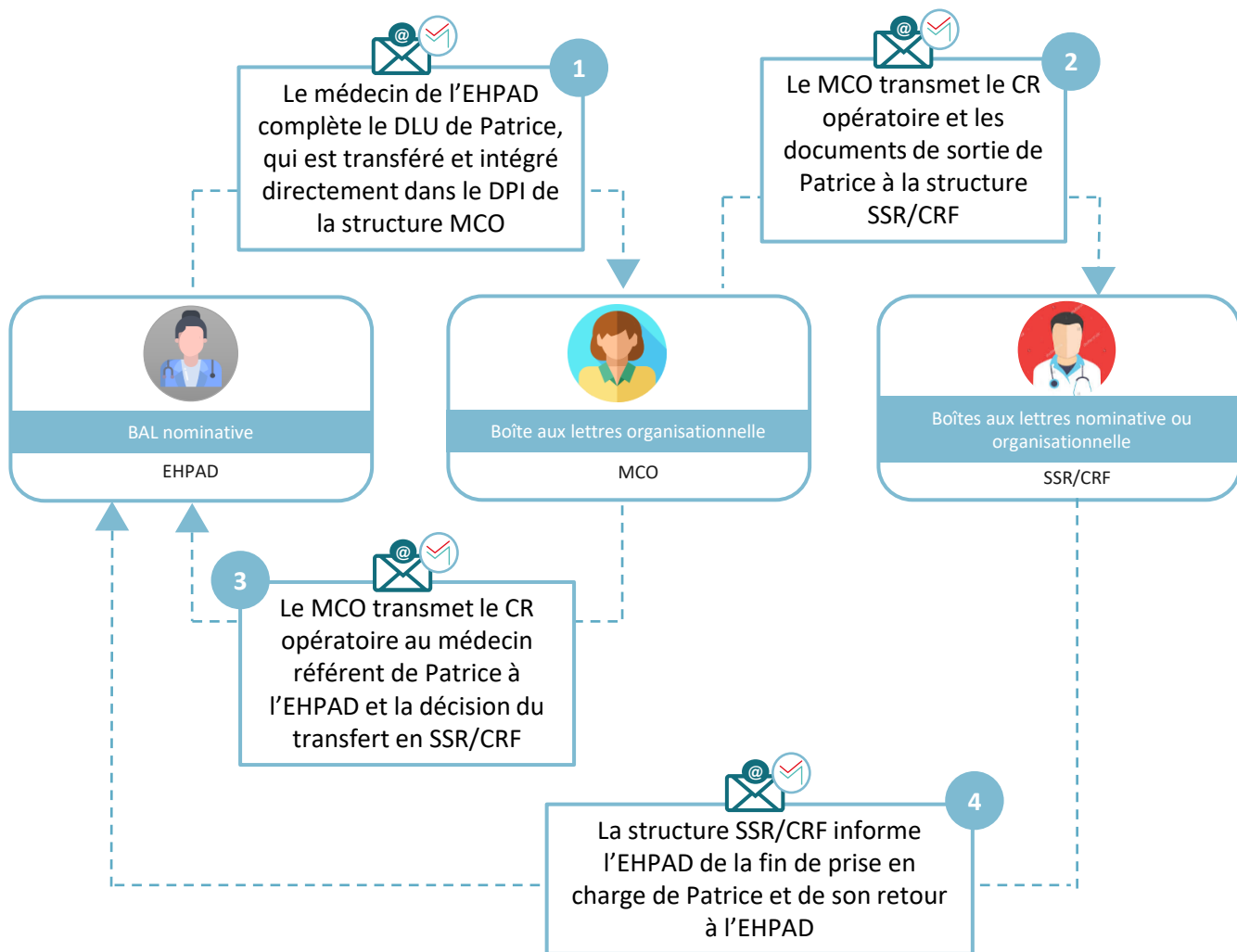
Echangez des données de santé de manière sécurisée



Patrice

Patrice est tombé et s'est fait une fracture du col de fémur. Après hospitalisation et pose d'un clou, Patrice est pris en charge dans une structure SSR avant de retourner à l'EHPAD.

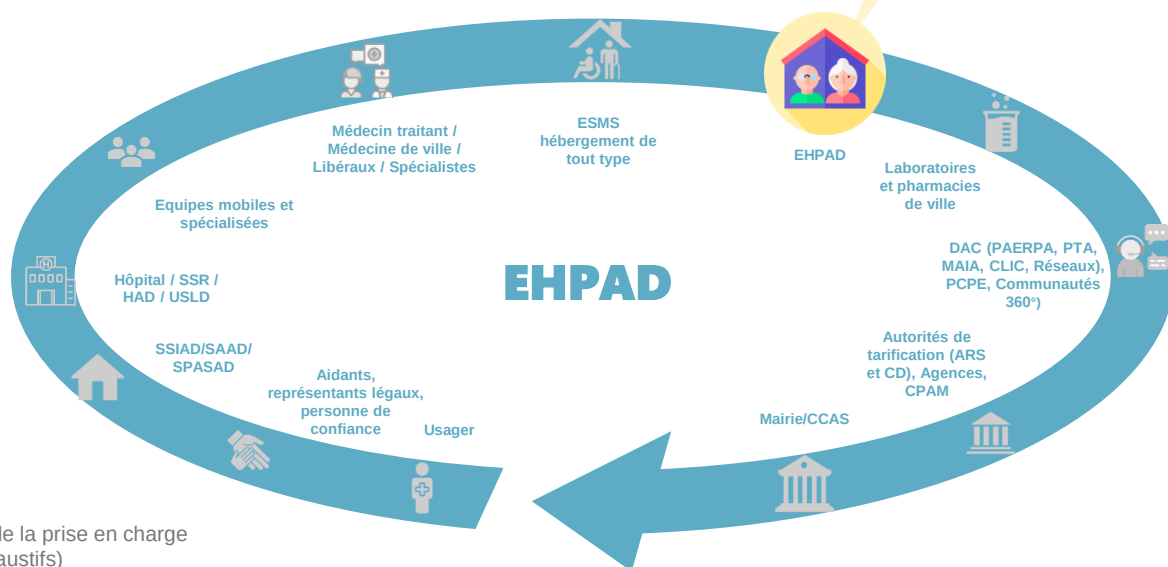
TRANSFERT D'UN RESIDENT D'UN EHPAD VERS UN MCO PUIS VERS UN SSR/CRF



N.B. MSSanté est complémentaire aux outils d'orientation dont ViaTrajectoire

« Nous avons changé nos méthodes de transmission des documents contenant des données de santé de nos résidents. Lors d'hospitalisations ou de réalisations d'examen, les documents sont transmis en utilisant MSSanté. Nous avons gagné en sécurité et en rapidité puisque nous ne scanons plus les documents pour les classer. »

Rémy, Directeur des soins d'un EHPAD



Vous souhaitez utiliser MSSanté, contactez ...



Le DSI de votre structure/groupe



Votre CPAM si vous êtes professionnel de santé libéral



Votre ARS ou votre GRADES



Votre éditeur de logiciel

- Accédez aux informations relatives à l'Espace de Confiance : <https://mssante.fr/home/>
- Contactez-nous pour toute question ans-mssantees@esante.gouv.fr
- Inscrivez-vous à la newsletter MSSanté : <https://ressources.esante.gouv.fr/inscription-actu-mssante.html>
- Visitez la plateforme de formation e-santé de l'ANS : <https://esante-formation.fr/>



Suivez toute l'actualité sur

